

## POLITIQUE

## Que restera-t-il de la loi immigration ?

Si le projet de loi sur l'immigration porté par le ministre de l'Intérieur est « mort », selon des associations, le gouvernement veut donner une seconde vie à cette réforme controversée pour en sauvegarder les aspects les plus « consensuels ».

Le projet de loi sur l'immigration va-t-il pouvoir être sauvé ? Sur fond de grogne sociale et de poussée de fièvre politique sur les retraites, Emmanuel Macron a annoncé mercredi le découpage en « plusieurs textes » de ce projet de loi, pour lequel Gérald Darmanin préparait le terrain depuis près d'un an. Mais pour quel résultat ? S'il ne sera pas examiné comme prévu la semaine prochaine au Sénat, le texte devrait surtout être dépeuplé de ses mesures les plus polémiques, qui avaient rendu son adoption improbable. Le gouvernement ne veut désormais en conserver que les aspects les plus « consensuels » dans un projet de loi resserré, auquel s'ajouteront des propositions de loi déposées à l'initiative de parlementaires.

Ce texte devrait être dépeuplé du volet facilitant les expulsions des étrangers qui constituent une menace pour l'ordre public, et des mesures de régularisation pour certains travailleurs sans-papiers



Le gouvernement ne veut désormais conserver que les aspects les plus « consensuels » du projet de loi sur l'immigration, porté depuis près d'un an par Gérald Darmanin. Photo Sipa/Jacques WITT

dans les secteurs en « tension ». Le projet de loi « plus court » pourrait désormais se réduire aux mesures sur l'asile (création de pôles territoriaux, généralisation du recours au juge unique à la Cour nationale du droit d'asile...) et le contentieux des étrangers (réduction de douze à quatre du nombre de recours possibles pour contester les expulsions, notamment) qui engorgent les tribunaux administratifs.

Le gouvernement imagine « une proposition portée par LR sur l'éloignement des étrangers délinquants » ou encore « une proposi-

tion de la majorité sur l'intégration par la langue et le travail ».

**Gérald Larcher contre le « saucissonnage »**

Les réactions ne se sont pas fait attendre. Le président LR du Sénat, Gérard Larcher, a jugé que le texte ne doit pas être « saucissonné », estimant qu'« une politique migratoire, c'est un ensemble ». De leur côté, une trentaine d'organisations, dont Amnesty international ou La Cimade, appelle le gouvernement à « abandonner définitivement ce projet ».

## SANTÉ

## Bronchiolite chez l'adulte : vers un vaccin prometteur

La bronchiolite a frappé très fort ces deux derniers hivers... les bébés, mais aussi les adultes et notamment les personnes âgées très exposées au VRS, l'un des virus responsables de cette inflammation des bronchioles. Un vaccin utilisant la technologie de l'ARN messager montre des résultats spectaculaires.

La bronchiolite ne frappe pas uniquement les bébés, les adultes sont aussi touchés mais cette atteinte respiratoire avec inflammation des bronchioles (ramifications terminales des bronches, NDLR) se traduit différemment.

D'abord dans ses causes : les enfants sont plus souvent victimes de ce syndrome en raison d'un virus, principalement le « virus respiratoire syncytial » (VRS). Les adultes, eux, subissent le plus souvent cette inflammation des bronchioles du fait de la pollution, des conséquences du tabagisme, ou encore de certaines maladies fragilisant les poumons et/ou le système immunitaire.

**84 % d'efficacité chez les plus de 60 ans**

Infectées par le VRS, les personnes âgées, tout comme les femmes enceintes, risquent de nombreuses complications. Et c'est d'autant plus vrai pour les personnes souffrant déjà d'une ou plusieurs autres

affections (comorbidités), chez qui le VRS peut faire des ravages – et ce d'autant plus qu'il est sous-estimé.

Moderna, la biotech américaine créée en 2010 exclusivement autour de l'ARN messager et dirigée par le Français Stéphane Bancel, a lancé un vaste essai d'un vaccin contre le VRS. Avec 84 % d'efficacité chez les 60 ans et plus, d'après les premiers résultats des phases 2/3 d'un vaste essai thérapeutique.

L'étude, qui a été menée sur un panel de 37 000 patients à travers 22 pays – mais pas la France –, porte sur « ARNm-1345 », un candidat vaccin évalué dans plusieurs sous-groupes : les enfants de 1 à 5 ans, les adultes de 18 à 49 ans, les femmes en âge de procréer, et les adultes de 60 ans et plus. Au sein de ce dernier groupe, « une seule dose d'ARNm-1345 50 µg permet de prévenir les infections [des bronchioles] dues au VRS avec un niveau d'efficacité proche de 84 % », selon Moderna.

La biotech américaine planche sur un vaccin combiné « VRS-Covid-grippe » qui permettrait une protection contre toutes ces maladies respiratoires menaçant les plus âgés avec une seule injection.

Ce serait en outre un bénéfice important pour le système de santé, en limitant, notamment, les hospitalisations. 4,2 % à 7,2 % des plus de 60 ans développent une infection symptomatique par VRS chaque hiver.

Joël CARASSIO



### 24, 25 ET 26 MARS

## SUR LES CHOCOLATS DE PÂQUES (1)



avantage immédiat  
 -34%  
 avec la Carte\*

OFFRE DISPONIBLE EN

magasin
drive

TOUT CE QUI COMPTE POUR VOUS EXISTE À PRIX E.LECLERC

(1) Offre non valable sur les tablettes de chocolats, les produits des marques ECO+ et « C'est qui le Patron ». \*Carte E.Leclerc 100 % gratuite et disponible immédiatement. \*Offre limitée à 5 produits par foyer pour cette opération et réservée à une consommation personnelle. Le magasin se réserve le droit de refuser toute demande d'une quantité supérieure aux besoins habituels généralement constatés pour une consommation personnelle. Offre interdite à la revente. Pour connaître la liste des magasins participants, les dates et les modalités, appelez [0203010000](tel:0203010000) ou [serviceclient@leclerc.com](mailto:serviceclient@leclerc.com). Du lundi au samedi, de 9h à 19h sauf les jours fériés et de 8h30 à 18h les veilles de jours fériés.

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. [WWW.MANGERBOUGER.FR](http://WWW.MANGERBOUGER.FR)